avec la mondialisation des échanges, l'arbitrage international est devenu le mode par excellence de résolution des litiges du commerce. L'Afrique n'échappe pas à ce phénomène dont la croissance est irréversible. Parallèlement, les responsables africains des entités publiques ou privées impliqués dans le commerce international sont peu aguerris aux subtilités de la justice arbitrale.

Au regard des lourdes condamnations prononcées par les arbitres, notamment contre les Etats africains, il est urgent de renforcer les capacités des juristes africains afin qu'ils participent à armes égales dans les instances arbitrales internationales.

Basé sur une étude pratique des principaux mécanismes d'arbitrages internationaux utilisés par les justiciables africains, le certificat d'arbitrage international est le moyen idoine de parfaire leurs compétences.



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION CERTIFIANTE - ARBITRAGE INTERNATIONAL

À retourner à l'attention de Nicolas DEGIORGI - FIDAL FORMATION Tour Prisma - 4-6 avenue d'Alsace - 92982 PARIS LA DEFENSE CEDEX Tél: 01 47 38 91 09 - Email: paris.fidalformation@fidalformation.fr

Société :
Adresse :
Nom :
Prénoms :
Fonction :
Effectif:
N° de SIRET :
Code NAF :
Email :
Tél :
Lieu de formation : Paris

Une convention de formation vous sera adressée à la réception du bulletin d'inscription.

- Pour toute inscription avant le 20 mai, vous bénéficierez d'une remise de 16%, soit 5 000 € HT la formation (à la place de 6 000 € HT) • Conditions de règlements : soit en une seule traite à l'inscription / soit en deux traites : 60 % (4 320 € TTC) à l'inscription et 40 % (2880 € TTC) pour toute inscription après le 20 Mai 2015
- · Conditions d'annulation : pour toute annulation après le 20 Mai 2015, FIDAL FORMATION ne procèdera pas au remboursement

MÉTHODE PÉDAGOGIOUE

- Alternance d'apports théoriques et de résolution de cas pratiques
 - Recherches personnelles
 - Contrôle continu
 - Mise en situation

OBJECTIFS PÉDAGOGIOUES

- Améliorer ses connaissances de l'arbitrage
 - Etre mieux à même de comprendre le déroulement d'une procédure
- Mieux savoir présenter ses arguments d'arbitrage et répondre aux demandes de la partie adverse
 - Renforcer ses capacités quant à la direction de la procédure et quant à la rédaction de la sentence lorsque l'on est arbitre

PUBLIC

- Public hauts fonctionnaires en charge des contrats d'Etat
- Juristes d'entreprises publiques et privées
 - Centres d'arbitrage
 - Avocats
 - Notaires
 - Magistrats

Session d'approfondissement de 3 jours (21h) basée sur un cas de pratique impliquant un Etat africain et un investisseur privé Prix : 2 500€ HT

CERTIFICATION

Certificat d'arbitrage international Les enjeux juridiques

6 000 € HT les 10 iournées. Ce prix comprend les déjeuners, la documentation pédagogique et la certification

offre « Early Bird »

ANIMATEURS

Isabelle Vaugon, associé, Responsable du Département Arbitrage International, Cabinet FIDAL & Achille Ngwanza. Docteur en Droit International. Directeur JADA

FIDAL FORMATION Tour Prisma 4-6 avenue d'Alsace - 92982 PARIS LA DEFENSE CEDEX Tél: 0147389109-E-mail: paris.fidalformation@fidalformation.fr www.fidalformation.fr

PRIX

avant le 20 Mai

29 juin au 3 juillet 2015 et du 7 au 11 septembre 2015





FORMATION CERTIFIANTE ARBITRAGE INTERNATIONAL

Sous la direction du Dr AchilleNgwanza et de Me. Isabelle Vaugon

Les + pédagogiques :

Rythme adapté à la vie professionnelle Nombreux cas pratiques Pédagogie interactive Intervention d'experts aguerris aux arbitrages

Session de formation certifiante sur 10 jours

(5 jours consécutifs à 2 mois d'intervalle) 70 heures de formation au total Lieu : Paris





PROGRAMME

1ère Partie: Généralités sur l'arbitrage et arbitrage CCI (5 jours)

1- NOTION D'ARBITRAGE ET CONVENTION D'ARBITRAGE

- Distinction arbitrage et notions voisines
- Arbitrage ad hoc et arbitrage institutionnel
- Arbitrabilité
- Forme de la convention d'arbitrage
- Effets de la convention d'arbitrage
- Principe compétence-compétence
- Renonciation
- Extension de la convention d'arbitrage
- Rédaction des conventions d'arbitrage

2- L'INSTANCE ARBITRALE

- Le tribunal arbitral
 - La composition
 - Indépendance, impartialité et professionnalisme des arbitres
 - La responsabilité de l'arbitre
- Le déroulement de l'instance
 - Acte de mission et calendrier prévisionnel
 - Le principe du contradictoire
 - La confidentialité
 - L'administration de la preuve
 - Les mesures provisoires et conservatoires
 - Audience

3- LA SENTENCE ET L'ARBITRAGE CCI

- La sentence
 - Notion et élaboration de la sentence
 - Recours contre la sentence
 - Reconnaissance et exécution de la sentence
 - QCM sur les généralités sur l'arbitrage
- Le déclenchement d'une procédure CCI
 - Demande d'arbitrage
 - Réponse à la demande et demande reconventionnelle
 - Provision des frais
 - Siège et langue de la procédure
 - Examen prima facie de la convention d'arbitrage

4-TRIBUNAL ARBITRAL, PROCÉDURES COMPLEXES ET ARBITRE D'URGENCE CCI

- Tribunal arbitral CCI
 - Composition
 - Récusation
 - Remplacement

- Arbitrages multipartite CCI
 - Convention d'arbitrage multipartite
 - Extension et circulation de la clause compromissoire
- Jonction des procédures CCI
 - Intervention et appel en garantie
- L'arbitre d'urgence CCI
 - Saisine
 - Procédure
 - Décision

S- DÉROULEMENT ET CLÔTURE DE LA PROCÉDURE D'ARBITRAGE CCI

- Déroulement de l'instance arbitrale CCI
 - Considérations pratiques : remise du dossier au tribunal arbitral acte de mission et conférence sur la gestion de la procédure ordonnances de procédure
 - Confidentialité de la procédure et des audiences
 - Administration de la preuve : experts pièces justificatives mémoires
 - Mesures provisoires ou conservatoires
 - Clôture des débats et soumission du projet de sentence
- -La clôture de la procédure d'arbitrage CCI
 - Contrôle du projet de sentence Fixation des frais administratifs
 - Notification de la sentence
- Evaluation globale de la première session de formation

2èmePartie: L'arbitrage CIRDI et l'arbitrage CCJA (5 jours)

1- LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE CIRDI

- Le consentement à l'arbitrage CIRDI
 - La typologie des conventions d'arbitrage CIRDI
 - La distinction contract claims / treaty claims
 - L'extension de la convention d'arbitrage CIRDI
- La compétence du CIRDI
 - La notion d'investissement
 - La nationalité de l'investisseur

2- LES ACTEURS DE L'ARBITRAGE D'INVESTISSEMENT ET L'INSTANCE ARBITRALE

- Le tribunal arbitral CIRDI et les parties
 - La composition
 - La récusation et la démission
 - La participation des tiers
 - L'égalité des parties

L'instance arbitrale CIRCI

- Le droit applicable
- Les mesures provisoires et conservatoires
- La confidentialité

3- LA SENTENCE CIRDI ET L'ARBITRAGE CCJA

- La sentence CIRDI
- Elaboration de la sentence
- Recours contre la sentence
- Exécution de la sentence
 - Immunité d'exécution
 - Renonciation à l'immunité d'exécution
- QCM sur l'arbitrage CIRDI
- Le domaine de l'arbitrage CCJA
 - Les litiges contractuels
 - Le lien géographique avec l'espace OHADA
 - La convention d'arbitrage CCJA
 - Examen prima facie de la convention d'arbitrage

4- L'INSTANCE ARBITRALE CCJA

- Le déclenchement d'une procédure CCJA
 - Demande d'arbitrage
 - Réponse à la demande et demande reconventionnelle Provision des frais

 - Siège et langue de la procédure d'arbitrage CCJA
 - Constitution du tribunal arbitral
- Déroulement de l'instance arbitrale CCJA
 - Considérations pratiques : remise du dossier au tribunal arbitral procès verbal et conférence sur la gestion de la procédure
 - Confidentialité de la procédure et des audiences
 - Administration de la preuve : experts pièces justificatives mémoires
 - Mesures provisoires ou conservatoires
 - Clôture des débats et soumission du projet de sentence

5- LA SENTENCE CCJA

- Validation et exécution de la sentence CCJA
 - Le contrôle du projet de sentence par la CCJA
 - La fixation des frais administratifs et honoraires des arbitres par la CCJA
 - La notification de la sentence CCJA
 - L'exequatur de la sentence CCJA
 - L'exécution de la sentence CCJA
- Les recours contre la sentence CCJA
 - Le recours en contestation de la sentence CCJA
 - Le recours en révision de la sentence CCJA
 - La tierce opposition à la sentence CCJA
- Evaluation globale de la deuxième session générale de formation